



L'association des acteurs du patrimoine de la Manche (AAPM) s'est donné comme objectifs :

- de mettre en réseau les acteurs publics, associatifs, professionnels ou individuel œuvrant à la préservation et la mise en valeur des patrimoines bâtis, naturels et paysagers de la Manche.
- de participer à la sensibilisation de tous les publics aux enjeux de la protection, de la mise en valeur de ces patrimoines et à la nécessité de les intégrer dans la vie d'aujourd'hui.
- de faire découvrir les métiers du patrimoine et les techniques artisanales traditionnelles.

Bureau :
Pôle hippique de Saint-Lô
Avenue du Maréchal Juin
50000 SAINT-LÔ
aapmanche@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION 2023

NOM

Prénom

Qualité

Adresse

.....

Courriel

Téléphone

souhaite renouveler ou adhérer à l'Association des acteurs du patrimoine de la Manche

- Cotisation individuelle : 15 euros
- Cotisation couple : 20 euros
- Cotisation association : 20 euros
- Cotisation entreprise : 20 euros
- Cotisation collectivité : 50 euros
- Membre bienfaiteur : 50 euros minimum

- Je souhaite mettre mes compétences bénévoles au service de l'association

Date :

Signature :

**À retourner accompagné du règlement à l'ordre de AAPM par courrier adressé à
Jean-François Louvet, trésorier AAPM
16, rue des Moulières 50290 BRÉHAL**

Nous contacter : aapmanche@gmail.com
Association des Acteurs du Patrimoine de la Manche
régie par la loi 1901 W504003276 / Bureau : Pôle hippique de Saint-Lô 50000 SAINT-LÔ

Conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui a pris effet le 25 mai 2018, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser sous forme électronique et postale les actualités et courriers d'informations de l'Association des acteurs du patrimoine de la Manche.

- Si vous souhaitez recevoir ces informations, vous pouvez ignorer ce message.
- Si vous ne souhaitez plus recevoir ces informations, vous avez la possibilité de vous désinscrire par courriel à : aapmanche@gmail.com